

Intervention du 08 mars 2022 – USD santé et action sociale CGT 41

Bonjour à toutes et à tous,

Partout dans le monde des femmes et des hommes luttent pour gagner l'égalité, et ce combat permanent pour les droits de chacune et chacun, engage l'ensemble du monde du travail et donc la CGT. Cette journée internationale des droits des femmes est l'occasion de faire entendre une fois de plus leurs voix et plus particulièrement celles des femmes qui occupent majoritairement les emplois administratifs, techniques et les soignant·e·s du secteur de la santé et de l'action sociale. Ces emplois font appel à un savoir-faire technique comme relationnel (qualités d'écoute, psychologie, attention, patience, etc.), qualités qui ne sont pas reconnues comme qualifications car considérées comme « naturellement » féminines ! Dans ces secteurs, l'État compte depuis des décennies sur le sens du « dévouement » des femmes, réputées avoir choisi leur profession par « vocation ». Aujourd'hui, 78,9 % de ces femmes subissent un temps partiel, avec des salaires souvent en dessous du seuil de pauvreté aggravé par le gel du point d'indice et une flexibilité maximum : travail le soir, le dimanche, la nuit, horaires variables, amplitudes d'horaires énormes. La pénibilité, bizarrement, elle est occultée !

La retraite moyenne des femmes est inférieure de 40 % à celle des hommes. Cet écart résulte des inégalités au travail (salaires, carrières interrompues pour congés maternité, parentaux, temps partiels, emplois précaires, ...). Mais c'est aussi l'effet des réformes successives : les femmes ont été les 1^{ères} pénalisées par l'allongement de la durée de cotisation. Le travail des femmes est déconsidéré et invisible !

Depuis des années la CGT se mobilise avec ces femmes salarié·e·s pour dénoncer leurs conditions de travail et leur impact sur la prise en charge des patient·e·s et des résident·e·s. À ce jour en dépit d'une soi-disant prise de conscience, notre constat est que ces conditions de travail n'ont pas évolué, bien au contraire ! Faut-il attendre une nouvelle catastrophe sanitaire ou une nouvelle affaire médiatique type Orpéa ou Korian pour faire bouger les choses ?

Dans tous les EHPAD, le sous-effectif récurrent contraint à un *ratio* d'une agente (formée ou pas) pour 10 à 14 résident·e·s. Quelles sont les conséquences pour les résident·e·s ? Comment, dans ces conditions parler de soin quand les cadences sont qualifiées de « travail à la chaîne » par les soignant·e·s ? Ces situations de travail stressantes provoquent énormément de souffrance morale et physique chez les soignant·e·s, avec des conséquences sur leur santé.

Le monde du travail est loin d'être un milieu sécurisant pour les femmes. 1 femme sur 2 a déjà été confrontée à une situation de sexisme ou de harcèlement sexuel au travail.

- ✓ 80 % expriment être victimes de sexisme au travail.
- ✓ 30 % font part de harcèlement sexuel, 10 viols ou tentatives de viol ont lieu chaque jour en France sur un lieu de travail !

Les agissements sexistes sont le reflet d'un sexisme ordinaire présent et souvent banalisé dans le milieu professionnel. Ils sont définis comme l'ensemble des attitudes, propos et comportements fondés sur des stéréotypes de sexe, et qui, bien qu'en apparence anodins, ont pour objet ou pour effet, de façon consciente ou inconsciente, d'inférioriser les femmes de façon insidieuse voire bienveillante. C'est un terreau qui facilite et légitime les inégalités. Trop souvent, on entend encore dans un service, de la part de collègues, de supérieurs hiérarchiques, des blagues sexistes, sans s'en offusquer outre mesure. Les personnes visées, en l'occurrence les femmes, peuvent elles-mêmes sembler en rire alors même qu'elles sont dénigrées, dévalorisées, niées dans leurs compétences et dans leur légitimité à être là où elles se trouvent ! Ces propos sont violents pour celles qui les reçoivent, sans qu'elles soient en capacité d'y répondre ou parce qu'elles n'osent pas le faire sous peine de passer pour la coincée de

service, celle à qui « on ne peut plus rien dire » ! Surtout il ne faut jamais perdre de vue que dans ce genre de situation il y a des oppresseurs et des opprimées. Ce n'est pas parce qu'un homme a toujours été sympa et intègre envers nous qu'il l'a été envers toutes les femmes et dans toutes les situations ! Il est difficile pour les femmes de dénoncer les violences qu'elles subissent, particulièrement quand l'agresseur est un homme en situation de pouvoir. Les conséquences de la dénonciation sont importantes pour les victimes : elles sont régulièrement traitées de menteuses, de folles, leur vie privée est scrutée à la recherche du moindre comportement qui serait jugé « anormal ». Mais dénoncer des violences, c'est aussi pour beaucoup de victimes une source de honte, car il s'agit d'événements à la fois intimes et traumatiques. Les femmes n'ont pas d'intérêt à mentir sur ces questions, au contraire souvent elles minimisent ce qui leur est arrivé ou bien elles le cachent. Une position féministe, c'est donc de croire et de soutenir les victimes qui parlent. C'est indispensable tout d'abord pour ne pas ajouter de la violence à la violence déjà subie. C'est indispensable aussi pour exprimer auprès des victimes potentielles qui n'auraient pas encore osé parler que leur prise de parole sera écoutée et entendue. Comment peut-on d'un côté exhorter les victimes de violences sexuelles à prendre la parole, et d'un autre côté minimiser ou dénigrer quand l'agresseur pointé du doigt est un ami ou un camarade politique ? Trop souvent, les appels à respecter la présomption d'innocence sont des manières de maintenir les agresseurs en place.

Or, l'une des bases du syndicalisme est bien la défense individuelle et collective des salarié-e-s, qu'ils/elles soient hommes ou femmes. Est-ce à penser que les violences faites aux femmes seraient secondaires, comparativement aux revendications salariales ou à l'amélioration des conditions de travail par exemple ?

Ne nous y trompons pas, le capitalisme tire profit de la situation d'oppression des femmes (inégalités salariales et de carrières, dévalorisation des métiers dits « féminins », travail domestique gratuit...), tout en la renforçant. Il en va de la légitimité de la CGT à représenter l'ensemble des salarié-e-s, sans quoi notre objectif de transformation de la société n'est qu'un vœu pieu. Quand on sait les difficultés pour les femmes victimes de violences à parler, à dénoncer (et ce pour plusieurs raisons : honte, culpabilité, isolement, peur de ne pas être crues, peur des sanctions et du licenciement, peur des représailles...).

La transformation de la société et l'émancipation de toutes et tous, auxquelles nous travaillons et pour lesquelles nous militons chaque jour, ne peuvent qu'être le fruit d'une lutte contre toutes les oppressions, sans en oublier aucune. La lutte contre le patriarcat et contre ses manifestations les plus graves, les violences faites aux femmes, n'est pas une lutte de second ordre et doit être une priorité pour l'ensemble du mouvement syndical.

Pour la CGT il est plus que temps de se mobiliser amplement pour l'égalité femmes/hommes et cela se doit se traduire par

- L'impératif d'améliorer les conditions de travail et de réduire la pénibilité de ces métiers passent par la réduction du temps de travail à 32 heures et un départ à la retraite à 55 ans pour les métiers pénibles.
- la reconnaissance de la pénibilité spécifique de nos métiers et des contraintes liées à certains postes : horaires décalés, travail les week-ends et jours fériés. CONTRE les temps partiels subis, les embauches en CDD, la limitation, voire l'absence de déroulement de carrière qui pénalisent les femmes tout au long de leur vie
- Une augmentation de salaire de 400 € net
- Le dégel et l'augmentation du point d'indice

- Du respect ! La fin de toutes formes de violences. Préventions, protections des victimes, sanctions des agresseurs.

La CGT n'est pas là pour faire du sensationnel ou du buzz mais pour obliger à ce que des actions concrètes et fortes soient mises en place en faveur des personnels.

Il est temps de prendre soin des travailleuses et travailleurs de la Santé et de l'Action Sociale qui prennent soin de la population !

Nous vous donnons rendez vous à 15h devant le siège de l'ADMR, avenue MAUNOURY pour rejoindre et soutenir les salariées de l'ADMR en lutte et à 16h00 devant le square Victor Hugo à Blois.

Merci d'être venu·e·s, la lutte continue !